

*Impôt sur le revenu—Loi*

Si l'on considère le budget du Canada comme une ménagère considérerait son budget, on peut dire que 40 p. 100 de chaque dollar est versé en transfert de paiements. Très peu de ministériels ou de députés de l'opposition oseraient demander qu'on renégocie ou qu'on réduise ces 40 p. 100 des dépenses. Au cours des années, le gouvernement fédéral a transféré de plus en plus d'argent aux provinces. J'ai sans doute un sens de l'humour assez étrange, mais je trouve bien amusant que certaines des provinces, qui demandent de plus en plus d'argent sous forme de transfert de paiements, reprochent au gouvernement fédéral d'être trop prodigue. Elles conseillent au gouvernement fédéral de suivre leur exemple pour avoir une économie saine et bien équilibrée.

Si le gouvernement fédéral pouvait diminuer ses dépenses d'un jour à l'autre de 40 p. 100, il deviendrait alors un modèle d'austérité. Cela signifierait cependant que les recettes des provinces baisseraient de 40 p. 100, ce qui aurait pour conséquence soit de les placer dans une position de déficit soit de les forcer à augmenter leurs propres impôts. Je ne cherche pas à critiquer les provinces au niveau de leur gestion financière. Je soulève ce point parce que nous n'avons pas, à mon avis, suffisamment discuté de la question de savoir où et comment on devrait, par priorité, s'engager dans des dépenses. Il ne suffit plus de dire que le gouvernement et les fédéralistes ont toujours tort.

**M. McKenzie:** Mais c'est pourtant vrai.

**M. Anderson:** On ne peut plus prétendre cela. Il faut faire des critiques précises et constructives. Il faut proposer des solutions en tenant compte des provinces et de leurs impératifs respectifs en matière de dépenses. Ceux qui ne le font pas se conduisent comme des charlatans ou comme des gens en qui je n'aurais guère confiance. Il ne suffit pas de déclarer qu'il est nécessaire de réduire les dépenses de l'État. Il faut encore pouvoir dire où les réductions budgétaires doivent s'appliquer.

Si l'on abolissait la Fonction publique du Canada, cela représenterait-il une grande économie pour la population canadienne? Les impôts en seraient-ils réduits de plusieurs milliards de dollars? Le budget resterait-il équilibré? Bien sûr que non.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Que pensez-vous de l'idée de réduire le nombre de fonctionnaires?

**M. Anderson:** Lorsqu'un fonctionnaire cesse d'émarger au Trésor de l'État, cela ne résout pas pour autant notre problème. Les députés le savent fort bien. Les Canadiens sont-ils prêts à accepter une réduction dans leurs prestations de services de santé et de bien-être social? Devrait-on décréter des coupures dans le budget de la Défense nationale? Je n'ai pas encore vu beaucoup de députés se dresser pour proposer ce genre d'économie. Où peut-on donc réduire les dépenses alors?

**M. Nystrom:** Au Sénat.

**M. Anderson:** Les députés de l'opposition ont le droit de soutenir devant la population canadienne qu'il faudrait réduire les dépenses de l'État, mais cela ne suffit pas. Ils devraient présenter des propositions désignant les secteurs où les dépenses peuvent être réduites par exemple de deux milliards de dollars, de trois milliards de dollars voire même de quatre

milliards de dollars. Il faudrait montrer aux Canadiens où l'on peut effectuer des réductions car ils ne sont pas aussi stupides que le croient les députés de l'opposition. J'ai déjà entendu cette histoire auparavant.

● (1632)

**M. McKenzie:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je soulignerai que le 2 février dernier, qui était un jour réservé à l'opposition, nous avons présenté une motion demandant une révision de la situation de chaque ministère et de chaque programme gouvernemental.

**Une voix:** Il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement.

**M. McKenzie:** Cette requête visait l'institution de mesures d'abrogation et le parti ministériel et le NPD l'ont rejetée. Ils ne tiennent aucunement à réviser quoi que ce soit.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le député reconnaîtra certainement que ce n'est là qu'une divergence d'opinion. Je remarque qu'il n'a pas participé au débat. S'il veut faire valoir ces arguments et les discuter, il n'a qu'à demander la parole.

**M. Anderson:** Monsieur l'Orateur, je comprends pourquoi le député s'est levé. Il a raison en un sens. Il compte parmi les quelques députés qui ont fait des propositions constructives. Il a dit qu'ils licencieraient les sous-ministres. Il y aurait une purge. Le seul problème est que le lendemain, le leader de son parti à la Chambre s'est levé et a dit qu'il ne fallait pas compter là-dessus. J'admire le député pour son intervention, mais je me dois de lui faire voir qu'elle a un côté négatif.

**Des voix:** Bravo!

**M. McKenzie:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si le député de l'Île a prouvé une chose, c'est qu'il ne lit absolument rien. Je le renvoie au numéro de mai de l'*Argus Journal*, dans lequel il pourra lire ce que les fonctionnaires disent des politiques du gouvernement et de toutes les mises à pied.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je fais remarquer au député qu'il ne s'agit pas là d'un rappel au règlement, mais d'un sujet de discussion.

**M. Anderson:** Monsieur l'Orateur, je respecte l'intervention du député et je le respecte lui-même, comme il le sait. Je l'ai félicité d'avoir donné des conseils constructifs. Le seul problème, c'est que son leader à la Chambre lui a dit de se tenir tranquille.

**M. McKenzie:** De toute évidence, vous ne lisez rien.

**M. Anderson:** Je n'ai rien à redire aux déclarations du député. Pour ma part, je ne chercherais certes pas à augmenter le nombre des fonctionnaires. Par ailleurs, la question n'est pas si simple. En Colombie-Britannique, nous avons un programme de mise en valeur du saumon auquel le gouvernement fédéral consacra 150 millions de dollars sur une période de cinq ans. Au ministère des Pêches, le nombre des années-hommes est soumis à certaines restrictions. On peut dire, c'est vrai, que nous ne devrions pas augmenter le nombre des fonctionnaires du gouvernement du Canada, mais comment peut-on appliquer un programme comme celui-là sans augmenter les effectifs?